



Association Transports
et Environnement



GRAND CONSEIL			
Expédié le:		Session GC: 14-15.06.2007	
Président	X	Députés (100)	
Correspondance GC	X	Bureau	X
Secrétariat		Chefs de groupe	X
Commission:			
Objet:			
Copie à			

Mme Anne Mahrer
Présidente du Grand Conseil
Case postale 3970
1211 Genève 3

Genève, le 13 juin 2007

Concerne : PL9501 – Pour une taxation accrue des véhicules de tourisme très polluants – à l'ordre du jour de la session des 14 et 15 juin 2007.

Madame la Présidente du Grand Conseil,

En préambule du traitement de l'objet cité en titre, nous vous demandons de bien vouloir donner lecture de la présente à l'assemblée plénière :

Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

La thématique du climat est au centre des attentions de tous les médias depuis quelques années. Les nouvelles se font mauvaises et souvent alarmantes. Forts de ce constat et de l'avis de la très large majorité du monde scientifique, de nombreux partis ont fait de l'environnement leur cheval de bataille. C'est un thème porteur et il est juste !

L'ATE Genève ne peut que soutenir les ambitions de presque tous les partis à vouloir être les piliers de la défense de l'environnement, notamment par des mesures pratiques de soutien aux transports publics et à la mobilité douce et par l'application étendue du principe du pollueur payeur. Cela va dans le sens d'un transfert modal vers l'écomobilité comme le souhaite et le demande l'ATE depuis sa fondation.

Section Genève

Par contre, nous avons en effet lu avec surprise dans le rapport sur le PL 9501 qu'une majorité de la Commission fiscale avait décidé de ne pas franchir le moindre pas, aussi modeste soit-il, en direction d'une taxe auto qui tienne mieux compte des émissions de CO2 des véhicules, voire des particules fines émises.

Ce refus catégorique de toute discussion nous laisse plus que perplexe sur les intentions affichées de mettre la problématique de l'environnement au centre des débats !

Ce refus laisse aussi en effet entendre que nous ne pouvons rien faire, alors qu'il est incontestable que la fiscalité est un levier efficace des politiques publiques. Appliquer pleinement le principe du pollueur-payeur aux gros consommateurs et pollueurs est un pas simple et clair, qui ne biaise aucune liberté, si ce n'est celle de polluer en toute impunité !

Les 7000 membres de l'ATE Genève demandent en conséquence à Mesdames et Messieurs les Député-e-s de bien vouloir, pour la santé de nos concitoyens, l'avenir de notre planète et le respect de vos programmes politiques, envisager sérieusement des dispositions visant à limiter le nombre de véhicules polluants sur notre territoire. Nous vous remercions en conséquence de ne pas enterrer définitivement le projet de loi 9501 et de le renvoyer en commission pour une entrée en matière.

Dans cette attente, nous prions de recevoir Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, nos plus respectueuses salutations.



Olivier Norer, président